



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 2 février 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2020
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Désaffectation du parking sis angle routes de Rennex et de Malagny sur les parcelles 1908 et 1911 inscrites au domaine public communal (délibération)
5. Propositions de la Mairie
6. Prise de position du Conseil municipal concernant le PL12584 (membres suppléants dans les Conseils municipaux)
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers
9. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 22 janvier 2021

Bastien Guex
Président du Conseil municipal

